



**VILLE D'AUBRY – DEPARTEMENT DU NORD**  
**Registre des délibérations du Conseil Municipal**

Publié le 6 mai 2026

**Séance ordinaire du 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-et-un avril s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Aubry certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

**Étaient présents** : Bernard CZECH, Aline LAUTRIE, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Abdelmalik SINI, Dorothee LORTHIOS, Rudy CARLIER, Chantal WAGON, Djamel BOUTECHICHE, Brahim NOUI, Christophe LOURDAUX, Françoise PLATEAU, Marie-Françoise CARLIER, Marie-Paule PLESSIS, Bernard MOREL, Corinne DESPREZ, Ludovic ALVAREZ, Miguel VALLADARES, Amel SAIDI, Anne-Sophie TASZAREK, Nicolas SKRZYSZOWSKI, Peggy ARTISSON, Laëtitia DEVAUX, Mohamed GUENDOZ, Freddy KACZMAREK, Alexandra DANIELCZYK, Walid TRARI

**Absent avant donné procuration** : Anne-Cécile LEVRAY à Rudy CARLIER

**Absent** : Eric ZELAZNY

**Monsieur Didier SZYMANEK a été désigné secrétaire de séance**

**10 - BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET LOTISSEMENT DOLET**

Les documents relatifs au budget primitif 2026 (le présent document et le projet de budget) ont été transmis aux membres de l'assemblée le 16 avril 2026.

Madame LAUTRIE présente à l'assemblée le budget primitif du LOTISSEMENT DOLET proposé pour l'exercice 2026 qui s'équilibre comme suit :

**Section de FONCTIONNEMENT**

DEPENSES 569 119,19 €

RECETTES 569 119,19 €

**Section d'INVESTISSEMENT**

DEPENSES 359 814,19 €

RECETTES 469 119,19 €

La section d'investissement est donc présentée en suréquilibre (+ 109 305 €).

Aucune écriture réelle n'a été effectuée sur ce budget en 2025 et les prévisions initiales sont reprises pour 2026.

Durant ce mandat, le quartier fera l'objet d'aménagements (réhabilitation de la rue Etienne Dolet, création de parkings, valorisation des espaces verts) qui participeront, on l'espère, à l'attractivité de ce lotissement.

Ce budget comporte essentiellement, pour ses écritures réelles, des prévisions de ventes des lots 209 305 € (compte 7015) et en dépenses un montant de 100 000 € (compte 605) pour les travaux de voirie.

Le reste est constitué d'écritures d'ordre.

Il est ici rappelé que ce budget annexe est présenté hors taxes.

*Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif présenté en annexe qui présente donc un suréquilibre en investissement.*

**Le Conseil Municipal,**

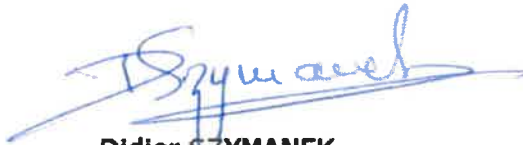
**Après en avoir délibéré,**

**A 23 voix pour et 5 contre** (Anne-Sophie TASZAREK, Nicolas SKRZYSZOWSKI, Peggy ARTISSON, Laëtitia DEVAUX, Mohamed GUENDOZ)

**Approuve** le budget primitif 2026 du lotissement Dolet.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois suivant sa publication. Il peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible via le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>

**Le Secrétaire de Séance**



**Didier SZYMANEK**



**Pour copie conforme,  
Le Maire**



**Bernard CZECH**